



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 7 avril 2020

FAVORISONS LES CIRCUITS COURTS !

LE DÉPARTEMENT, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LE PÔLE AGROALIMENTAIRE DE L'ISÈRE TRAVAILLENT AU RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE PRODUCTEURS, DISTRIBUTEURS ET CONSOMMATEURS LOCAUX POUR SECURISER L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE EN ISÈRE

Alors que l'épidémie de Covid-19 bouleverse la vie des Isérois et met en tension l'approvisionnement alimentaire des foyers, le Département, de concert avec la Chambre d'agriculture, les autres chambres consulaires (CCI, CMA), et les collectivités rassemblées au sein du Pôle agroalimentaire isérois, lance une plateforme de mise en relation entre producteurs et grandes et moyennes surfaces, recense les producteurs agréés à la marque Is(h)ere capables de livrer à domicile ou de faire du drive, et incite les isérois à utiliser les nombreux modes d'approvisionnement en circuits courts.

Une plateforme Internet de mise en relation entre agriculteurs/transformateurs isérois avec les grandes et moyennes surfaces

Dans le cadre du Pôle agroalimentaire isérois présidé par Pascal Denolly, une plateforme digitale a été ouverte le 2 avril 2020, permettant de connecter en temps réel acheteurs professionnels et vendeurs de produits de proximité. Elle référence déjà 60 agriculteurs, et le même nombre de distributeurs / artisans.

Objectif ? Permettre aux producteurs et transformateurs isérois de commercialiser leurs produits dans des grandes et moyennes surfaces iséroises alors même que de nombreux marchés ouverts ont été contraints de revoir leur mode d'organisation pour faire respecter les mesures de distanciation sociale, voire de fermer. Bien plus qu'un simple annuaire, la plateforme est basée sur l'interactivité.

Cette plateforme, entièrement financée par le Département, a été pensée et conçue avant la crise sanitaire. Elle relève de la stratégie portée par le Département depuis 5 ans qui vise à développer les circuits courts et intermédiaires, dont le Pôle agroalimentaire de l'Isère constitue le fer de lance.



La plateforme devait initialement profiter aux 103 agriculteurs et artisans adhérents proposant 835 produits agréés à la marque Is(h)ere et aux 12 magasins partenaires du Pôle. En raison de la crise actuelle, il a été décidé de l'ouvrir à tous les producteurs isérois le temps que dureront les mesures de confinement dans notre pays.

> Pour y accéder : <https://produits-locaux.ishere.fr/> puis choisir l'espace professionnel pour se connecter.

« Nous avons la chance d'avoir en Isère une agriculture diversifiée. Elle est précieuse dans la crise sanitaire que nous traversons actuellement. En effet, les mesures vitales de confinement bouleversent les habitudes de consommation des Isérois. Nous devons, plus que jamais, nous appuyer sur les circuits courts pour nous adapter à ces contraintes, pour soutenir nos agriculteurs locaux et limiter, ainsi, les conséquences de l'après, et pour manger équilibré. La plateforme de mise en relation entre producteurs et distributeurs et la vente directe sont parfaitement complémentaires et s'inscrivent dans une stratégie plus large de développement des circuits courts initié au Département depuis 5 ans », précise Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Le Département recense les produits Is(h)ere disponibles par commande en ligne ou en vente directe sur place

Le Département a également recensé, parmi les 103 producteurs agréés à la marque Is(h)ere (qui conditionne son agrément à l'origine, la juste rémunération du produit et la distinction par la qualité), ceux qui proposent une commande en ligne avec livraison à domicile, une vente directe sur place ou un retrait par drive.

A ce jour, plus de 32 producteurs (boissons, céréales, crèmerie, épicerie salée, épicerie sucrée, fruits/légumes et viande) sont référencés avec leurs coordonnées.

> Pour y accéder : <https://iseremag.fr/actualites/sapprovisionnement-pendant-le-confinement>

« Le Département appelle plus que jamais les Iséroises et les Isérois à faire de leurs achats alimentaires un acte de mobilisation collective en faveur d'une Isère dynamique, vivante et durable, en privilégiant chaque fois que possible tous les produits locaux, y compris les fleurons de notre agriculture sous signe de qualité (Saint Marcellin, Bleu du Vercors Sassenage, Vins de l'Isère, Noix de Grenoble...) », indique Robert Duranton, Vice-président chargé de l'agriculture, de l'irrigation, de la filière bois et de l'environnement.



La Chambre d'agriculture lance une carte interactive regroupant les ventes de produits fermiers

Dans ce même esprit et pour faire la part belle aux circuits courts, la Chambre d'agriculture a conçu une carte interactive, non exhaustive et participative, sur la base des informations communiquées par les agriculteurs en difficultés suite à la fermeture de certains circuits de distribution ou faisant de la vente directe durant cette période de crise. Cette carte répertorie également les solutions alternatives qui se mettent en place (micro-marchés, AMAP...) et les 25 magasins de producteurs qui sont tous restés ouverts (l'Isère est un des départements qui en compte le plus en France !).

Elle sera actualisée au fil des jours sur la base d'une enquête adressée à plus de 600 producteurs fermiers.

> Pour y accéder : <https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/actualites/covid-19/ou-trouver-des-produits-locaux-dans-lisere-durant-le-confinement/>

(1) Grenoble Alpes Métropole, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Communautés de communes Le Grésivaudan et Entre Bièvre et Rhône.

Pôle agroalimentaire :

Président : Pascal Denolly, 06 73 98 91 99, fermedegambaloup.denolly@orange.fr

Développeur : Nathalie Garçon, 06 33 68 04 71, nathalie.garcon@isere.fr

Attachées de presse :

Chambre d'agriculture : Julie Jannone : 06 02 18 84 12 | julie.jannone@isere.chambagri.fr

Département de l'Isère : Claire Martin : 06 86 69 98 01 | claire.martin@isere.fr